

## TARENNAISE

BOZEL |

# Le collège "Le Bonrieu" a été inauguré après de gros travaux de rénovation

Depuis de nombreuses années, les différents principaux du collège de Bozel demandaient régulièrement aux élus du Département des travaux d'aménagement des salles de sciences, ainsi que l'amélioration de l'accessibilité des locaux.

Ces appels ont été entendus et, en 2013, la décision de rénover les locaux a été prise. Aujourd'hui, après 15 mois de travaux, le personnel et près de 320 élèves du collège Le Bonrieu disposent d'un établissement agrandi et profondément rénové.

Hervé Gaymard, député, président du département de la Savoie, et Frédéric Gilardot, directeur des services académiques de l'Éducation nationale de Savoie, ont procédé, jeudi, à l'inauguration du collège, ainsi qu'à la présentation du projet expérimental "collèges numériques et innovation pédagogique", en présence de Marie-Claire Barbier, vice-présidente du département de Savoie déléguée aux collèges, de Jocelyne Abondance et Vincent Rolland, conseillers départementaux, de Jean-Baptiste Martinot, maire de Bozel, et des maires des communes voisines, de l'équipe éducative et des collégiens réunis dans la cour.

Le principal, Frédéric Degroote, a témoigné qu'il avait l'impression d'être dans un collège neuf qui « dégage une sérénité et où il fait bon vivre. » Au-delà du Conseil départemental, il a remercié particulière-

ment le gestionnaire de l'établissement, Jean-René Benoît, pour le suivi des travaux.

« La rénovation a permis de donner un aspect de neuf aux locaux, mais aussi elle permet un changement pédagogique en adéquation avec la réforme des collèges. En effet, les locaux facilitent le travail en petits groupes, ainsi que le travail individuel en autonomie. [...] Un outil parfait pour réaliser le cœur de notre métier, l'éducation » a-t-il précisé.

Le maire, Jean-Baptiste Martinot, a rappelé que la première tranche avait été construite par la commune de Bozel en 1963, avec l'aide de la commune du Planay. Son agrandissement a été financé par les communes du canton à travers du Sivom. Les locaux ont été repris depuis par le département. Il s'est dit ravi car « inaugurer une école, un collège ou un lycée manifeste la réalisation d'une bonne partie de notre job. » Frédéric Gilardot s'est félicité de l'accompagnement du Département pour le développement des outils éducatifs.

Hervé Gaymard a expliqué la répartition des compétences entre l'État qui a la charge de l'éducation incarnée par la communauté enseignante, et le Département qui a en charge les locaux des collèges avec ses équipements.

Françoise CARRÉ



Le principal Frédéric Degroote a accueilli Hervé Gaymard, Frédéric Gilardot, ainsi que Vincent Rolland et Jocelyne Abondance.

## Un établissement flambant neuf

Depuis septembre 2016, le personnel et les élèves du collège Le Bonrieu disposent d'un établissement agrandi et rénové. En plus d'améliorer le confort et la fonctionnalité des locaux, les normes d'accessibilité ont été revues, ainsi que la consommation en énergie des bâtiments.

Une extension de 480 m<sup>2</sup> (au total 1 450 m<sup>2</sup> ont été restructurés) abrite trois nouvelles salles de classe dédiées aux arts plastiques, à la physique chimie et aux sciences de la vie et de la terre (SVT). Les circulations ont été améliorées, des escaliers élargis, et un ascenseur a été installé dans le bâtiment d'origine. L'établissement est désormais en conformité avec les dernières normes d'accessi-

bilité pour les personnes à mobilité réduite. Dans l'ancien bâtiment, tous les espaces en rez-de-chaussée ont été restructurés et rénovés. De nouveaux préaux ont été construits dans les deux cours.

Pour s'adapter à l'évolution rapide des besoins et des possibilités d'enseignement ouvertes par l'outil informatique, des équipements innovants ont été installés dans l'établissement ou le seront très prochainement. Plus de 100 000 euros ont été investis par le Département pour doter l'établissement d'une installation et de matériels performants : 124 postes informatiques neufs et 59 écrans répartis dans les différentes salles de cours, sept vidéo-

projecteurs, le câblage de l'établissement et l'installation de 13 bornes Wifi.

D'ici le mois de mars, le collège sera doté de deux classes mobiles de 16 tablettes chacune et de huit tablettes pour les enseignants. Une dotation qui sera renouvelée chaque année pendant trois ans.

En plus des travaux conduits pour améliorer le niveau de fonctionnalité des bâtiments, qui représentent 3,2 M€ d'investissement (hors mobiliers et informatique), plus de 120 000 € ont été affectés en 2016 par le Département à l'établissement afin de garantir aux collégiens des conditions d'apprentissage optimales.

Jean-Claude CARRÉ